

# IGS VSD

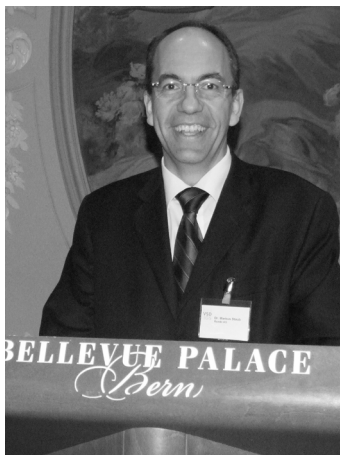


VERBAND DER  
SCHWEIZER  
DRUCKINDUSTRIE  
ASSOCIATION  
DE L'INDUSTRIE  
GRAPHIQUE SUISSE

Publishing.  
Printing.  
Packaging.

[www.druckindustrie.ch](http://www.druckindustrie.ch)  
[www.industrie-graphique.ch](http://www.industrie-graphique.ch)





Durant de longues années, la production des médias était séparée, cloisonnée, de la création jusqu'à la mise en page. C'était l'époque où l'industrie graphique était protégée par la technologie et le savoir-faire de ses collaborateurs. Aujourd'hui, les choses ont changé et chaque particulier est en mesure de mettre en page un album qui contient les photos de ses dernières vacances, qu'il va faire imprimer par internet.

## Salutations et remerciements du Président

Les processus de fabrication évoluent de plus en plus vite, les imprimeries traditionnelles ne produisent plus qu'une infime part des fichiers qui seront imprimés dans leurs ateliers. Les polygraphes quittent les imprimeries pour aller chez les clients, l'ensemble de la chaîne de production est remise en question.

Dans cet environnement en profonde mutation, l'Association de l'industrie graphique suisse a décidé de soutenir la formation de médiamaticiens, qui représente une formation dont nous avons besoin et qui exige beaucoup des apprenants, en raison des exigences élevées de la profession. Les médiamaticiens doivent en effet diriger non seulement des projets, mais aussi des équipes, ce qui exige des compétences au sein de l'administration, mais aussi dans les domaines très pointus des médias et de l'informatique. C'est une profession qui regroupe trois domaines d'activités, l'infor-

matique, le workflow dans le prépresse, le cross ou multimédia. De ce fait, elle correspond exactement aux besoins des imprimeries. L'IGS est devenue membre de l'association qui est responsable de cette profession. Et l'engagement de l'IGS a très bien été accueilli.

Autre signe de l'adaptation de l'IGS aux changements dans les médias: la fondation de publishingNETWORK, association pour la production numérique des médias. La tendance constatée au sein du groupement professionnel de s'éloigner du prépresse traditionnel, pour offrir de nouvelles prestations dans le domaine du publishing, a servi de catalyseur à cette évolution. Avec la création de publishingNETWORK, toutes personnes actives dans ce domaine seront touchées. L'IGS s'engage dans un chemin qui s'annonce prometteur.

L'année 2010 a été riche en défis, et 2011 sera aussi exigeant. Mais nous sommes convaincus des possibilités qu'offre notre branche, en particulier si nous sommes capables de combiner l'innovation et les tendances de notre société. L'IGS montre l'exemple, suivez nous!

Markus Staub, Président

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction</b>  | 2         |
| <b>Portrait de l'IGS</b>   |           |
| L'IGS se présente  | 4         |
| Les lignes directrices de l'IGS                                  | 5         |
| Organes de l'IGS   | 6         |
| Délégations de l'IGS   | 8         |
| <b>Environnement</b>   |           |
| Economie politique   | 9         |
| <b>Vie de l'association</b>                                      |           |
| L'IGS représente l'industrie graphique                           | 10        |
| Nécrologie   | 11        |
| Sécurité au travail et protection de la santé                    | 12        |
| Protection de l'environnement et Technique                       | 13        |
| Information  | 14        |
| Economie d'entreprise  | 14        |
| Formation de base et continue                                    | 16        |
| <b>Groupements professionnels</b>                                |           |
| Les spécificités de la branche                                   | 21        |
| Association Prepress Suisse (PPS)                                | 21        |
| Association suisse de l'impression (ASI)                         | 24        |
| Association suisse des entreprises d'héliogravure (ASEH)         | 24        |
| Association suisse des imprimeries d'emballages en carton (ASIC) | 25        |
| Schweizerischer Verband Grafisches Gewerbe (SVGG)                | 26        |
| <b>Annexe statistique</b>  | <b>31</b> |
| <b>Liste des membres</b>   | <b>38</b> |

**L'IGS connaît les besoins de ses membres et leur propose des solutions.**

**En tant qu'association patronale et économique, l'IGS offre à ses membres des services individualisés ainsi que des avantages collectifs. Les membres profitent de leur adhésion grâce à la collaboration avec des spécialistes qui mettent à disposition leur expérience et leurs relations dans les domaines suivants: Publishing, Printing et Packaging. Ils profitent ainsi d'un centre de compétences.**

L'IGS est une association professionnelle et économique moderne qui s'engage afin de créer des conditions cadre adaptées aux marchés actuels.

Tous les membres de l'IGS profitent d'institutions sociales avantageuses. Ils peuvent ainsi remplir leurs obligations légales à des conditions très intéressantes.

## L'IGS se présente

### Agrapi

La caisse de compensation AVS couvre l'ensemble de la Suisse et ses coûts administratifs sont bas.

### Fondation de prévoyance de l'industrie graphique

Les membres de l'IGS peuvent s'affilier à l'institution de prévoyance (deuxième pilier) de l'industrie graphique suisse.

### Caisse de compensation pour les allocations familiales

La caisse de compensation pour les allocations familiales assure l'ensemble du personnel des membres de l'IGS. Les primes varient selon les cantons, mais sont nettement plus avantageuses que d'autres offres similaires.

### Les services de l'IGS

L'IGS défend des intérêts de l'industrie graphique et offre un centre de compétences dans les domaines suivants:

- Promotion de l'industrie graphique
- Economie politique
- Gestion d'entreprise
- Droit
- Technique
- Environnement
- Formation professionnelle et continue
- Information
- Avantages négociés auprès de fournisseurs

## Les lignes directrices de l'IGS

### **Nous sommes aux côtés de nos membres et répondons à leurs besoins.**

- Les membres sont au centre de nos activités.
- Nous œuvrons pour un partenariat social moderne, sur une base volontaire.
- Nous défendons les intérêts de nos membres.
- Nous visons une croissance saine.
- Nous favorisons l'échange d'expériences entre les membres.
- Nous informons nos membres en permanence et entretenons avec eux des contacts étroits.

### **En leur offrant des services de haut niveau, nous aidons nos membres à mieux gérer leur entreprise et à en garantir la pérennité.**

- Nous fournissons à nos membres des renseignements juridiques relatifs à des sujets généraux ou particuliers.
- Nous soutenons nos membres en leur offrant une assistance en gestion d'entreprise.
- Nous informons sur les nouveautés techniques.
- Nous nous engageons pour la formation professionnelle et continue.
- Nous créons des conditions sociales modernes.
- Nous proposons des formations continues ciblées et axées sur la pratique.

### **Nous représentons activement nos membres en notre qualité d'association professionnelle suisse.**

- Nous sommes actifs en relations publiques.
- Nous représentons les intérêts de nos membres et du secteur et de la branche.
- Nous favorisons l'identification des membres avec leur association.

### Comité central

|                |   |
|----------------|---|
| Président      | Markus Staub,<br>Rondo AG , Gewerbestr 11, 4123 Allschwil,<br>téléphone 061 486 87 87   |
| Vice-président | Thierry Ferrier (PPS), Calitho SA, Rue du Cornouiller 1,<br>2502 Bienne, téléphone 032 344 34 34  |
| Membres        | Fredy Hurni (SVGG), Hurni Management Consulting,<br>Waldhofstrasse 5, 4310 Rheinfelden, tél. 061831 41 62<br>Daniel Käser (SVGG), Käser Druck AG, Rainstrasse 2,<br>8143 Stallikon, téléphone 044 700 18 30<br>Mariane Meyer (ASI), Jean Genoud SA, En Budron D4,<br>1052 Le Mont-sur-Lausanne, téléphone 021 652 99 65<br>Thomas Paszti (PPS), dpi Publishing Service AG, Merkurstrasse 31,<br>8032 Zürich, téléphone 044 451 19 03<br>Walter Siegrist (ASI), Hertig & Co. AG, Werkstrasse 34,<br>3250 Lyss, téléphone 032 343 60 00 |

### Secrétariat

|                        |   |
|------------------------|---|
| Secrétaire central     | Maurice Wicky, licencié en droit et sciences économiques,<br>M.B.L.-HSG   |
| Secrétaire             | René Theiler  |
| Collaborateur          | Rolf Gerber, conseiller en gestion d'entreprise, Berne  |
| Adresse du secrétariat | Association de l'industrie graphique suisse<br>Schosshaldenstrasse 20, 3006 Berne<br>téléphone 031 351 15 11, télécopie 031 352 37 38<br>Internet: <a href="http://www.industrie-graphique.ch">www.industrie-graphique.ch</a><br>E-Mail: <a href="mailto:office@vsd.ch">office@vsd.ch</a> |

### **Commission pour la formation professionnelle**

Christoph Jung, Gontenschwil

Herbert Mahler, Köniz

Georg Stäubli, Zurich

Maurice Wicky, secrétaire central

René Theiler, responsable pour la formation professionnelle à l'IGS

Annamaria Senn-Castignone, collaboratrice formation de base et continue à l'IGS

Dora Zaugg, secrétariat

### **Organe de contrôle**

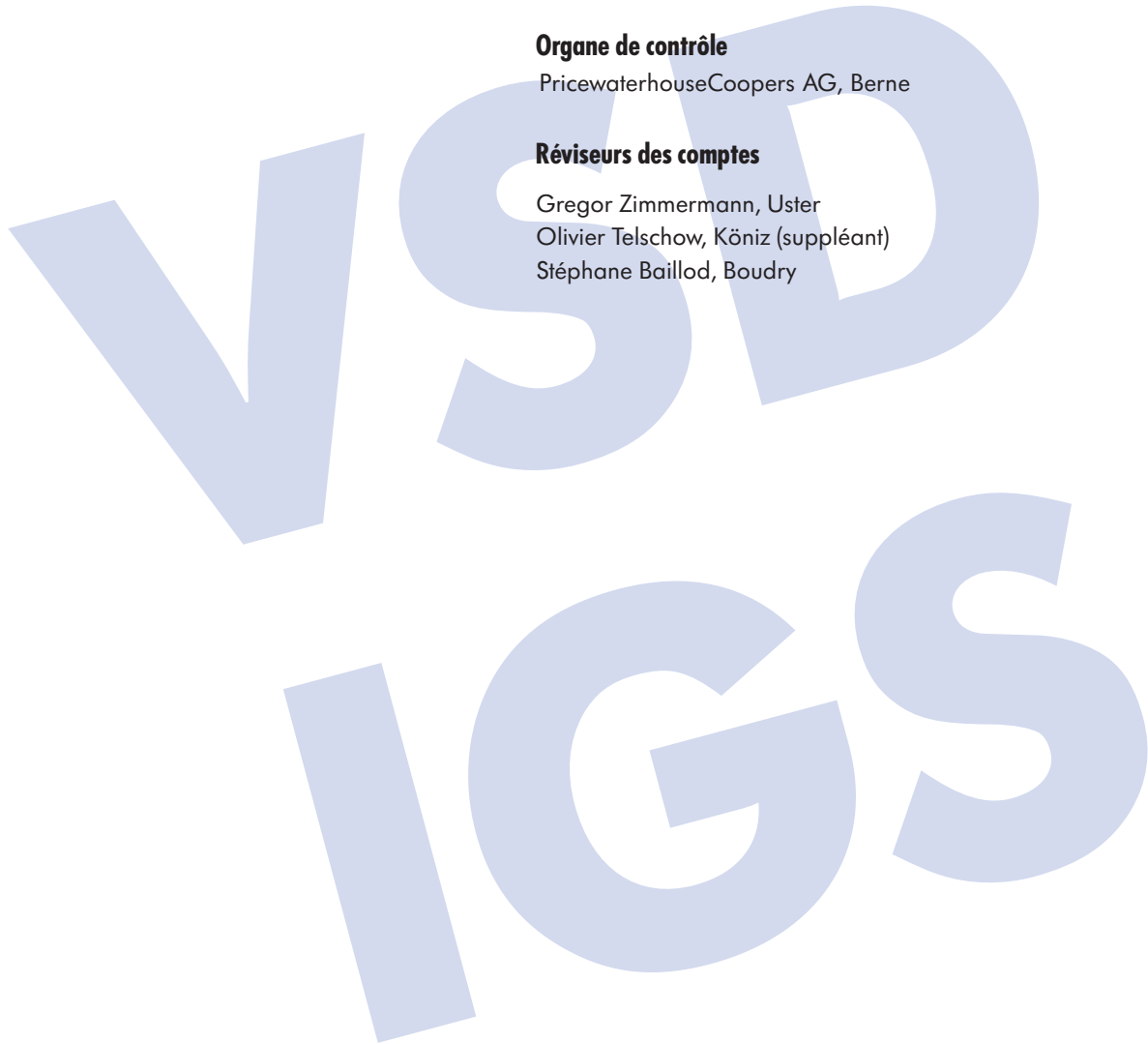
PricewaterhouseCoopers AG, Berne

### **Réviseurs des comptes**

Gregor Zimmermann, Uster

Olivier Telschow, Köniz (suppléant)

Stéphane Baillod, Boudry



## Délégations de l'IGS

Membres du comité de direction  
et du comité d'administration  
Membre du comité de direction

Délégués de l'IGS

Bureau

Commission de surveillance

Comité

Comité

Groupe suisse

Délégués de l'IGS

### **EIVD - Ecole d'ingénieurs du canton de Vaud HES SO, Lausanne**

René Theiler, Berne

### **Caisse de compensation AGRAPI**

Maurice Wicky, Berne  
Urs Marti, Hinterkappelen  
Walter Siegrist, Lyss

### **Caisse de compensation pour les allocations familiales dans les arts graphiques (FAZU)**

Walter Siegrist, Lyss  
Urs Marti, Hinterkappelen

Maurice Wicky, Berne

Dora Zaugg, Berne

### **Union patronale suisse**

Maurice Wicky, Berne

### **economiesuisse**

Rudolf Stämpfli, Berne

### **Institut für rationale Unternehmensführung in der Druckindustrie (IRD)**

Angelo Eberle, Meikirch, président

### **Ugra – Centre de compétence suisse pour la technologie des médias et de l'imprimerie**

René Theiler, Berne, membre du comité et vice-président

## Economie politique

### Le produit intérieur brut en 2010

Les résultats des estimations trimestrielles du PIB permettent une première estimation provisoire pour l'ensemble de l'année 2010. Le PIB réel, selon cette estimation, a progressé de 2,6%; la hausse à prix courants étant de 2,0%. Le déflateur du PIB (indice des prix du PIB) s'est contracté en 2010 de 0,5%, son premier recul depuis l'année 1997. La balance commerciale des services (exportations nettes) a nettement contribué, sur l'ensemble de l'année

2010, à la croissance du PIB, tandis que la balance commerciale des marchandises n'a pratiquement apporté aucune contribution à la croissance. La consommation privée et les investissements ont également fourni des impulsions positives à la progression du PIB. Côté production (valeur ajoutée par branches d'activité), de nettes progressions de la valeur ajoutée ont été enregistrées en particulier dans l'industrie, les intermédiaires financiers et les services aux entreprises.

### Hausse modérée des salaires nominaux de 0,8% et stagnation du pouvoir d'achat des salaires

D'après les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de 0,8% en 2010 par rapport à 2009. Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de 0,7%, les salaires réels enregistrent une très légère hausse de 0,1%.

### Croissance des salaires nominaux freinée par le repli conjoncturel

En 2010, le salaire nominal a affiché une augmentation de 0,8% soit la progression la plus faible depuis 1999. Cette hausse est en nette rupture avec celles des deux années précédentes: 2008 (+2,0%) et 2009 (+2,1%). Le brusque fléchissement de la progression salariale est une des conséquences à la fois de la crise économique qui s'est prolongée en 2009 et d'une inflation maintenue à un niveau très bas. L'évolution des salaires 2010 a été convenue à l'automne 2009, dans un contexte de récession mondiale accompagné d'une importante baisse des échanges commerciaux et où le renché-

rissement pour l'année 2010 était estimé à hauteur de 0,7%.

### Stabilité des prix en moyenne annuelle 2010

*Renchérissement annuel moyen de 0,7% en 2010*

Le renchérissement annuel moyen de l'indice suisse a atteint 0,7% en 2010. Le niveau des prix a augmenté en moyenne de 0,6% pour les produits du pays et de 0,9% pour les produits importés.

Le renchérissement annuel moyen de l'indice suisse avait été de -0,5% en 2009, de 2,4% en 2008, de 0,7% en 2007 et de 1,1% en 2006.

### Chômage en 2010

Au mois de janvier 2010, l'augmentation rapide et continue du nombre de chômeurs en raison de la récession de l'année précédente a finalement stoppé. Toutefois, durant cette période, 175'765 chômeurs ont été enregistrés, ce qui correspond au plus grand nombre de chômeurs enregistrés depuis février 1998. Entre janvier et octobre, le nombre de chômeurs a diminué au total de 36'400 personnes pour se situer à 139'365 chômeurs.

L'augmentation à 148'636 chômeurs notée à la fin de l'année est due exclusivement aux facteurs saisonniers.

Avec un effectif de 151'986 chômeurs, le nombre moyen de chômeurs en 2010 se situe tout de même à quelque 50'000 chômeurs de plus qu'en 2008, avant que les répercussions de la crise financière ne se fassent réellement ressentir.

Il en résulte un taux de chômage qui se situe, en moyenne annuelle, à 3,9% pour l'année 2010, ce qui représente une augmentation de 0,2 point de pourcentage par rapport à la valeur enregistrée l'année précédente, soit 3,7%.

Source: IGS Département Communication

## L'IGS défend les intérêts de l'industrie graphique

### Assemblée générale 2010

La 116<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association de l'industrie graphique suisse s'est déroulée le 24 juin 2010. De nombreux membres ont donné suite à l'invitation de l'IGS. A l'ordre du jour figuraient, entre autres, des points tels que formation de base et continue ainsi qu'élections dans divers organes.

### Forum 2010 de l'industrie graphique - Projets d'avenir et comment les aborder

#### Oser la nouveauté – avec persévérance

A l'issue de l'assemblée générale s'est à nouveau déroulé le Forum IGS. Quatre experts traitant des thèmes d'actualité attendaient une centaine de participants de la branche graphique. David Strohm, rédacteur économique à la NZZ am Sonntag et président de l'Association de la presse zurichoise a animé avec talent le débat.

La branche des médias est en mutation; dès lors se pose de plus en plus souvent la question de savoir pendant combien de temps on imprimera encore quoi. Les imprimeries doivent rechercher de nouvelles possibilités; à cet égard il s'agit de s'orienter vers des projets durables. Cela implique naturellement que les conditions-cadre économiques s'y prêtent.

En se fondant sur les dernières enquêtes, Michael Graff, privat-docent et responsable du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'ETH Zurich, a présenté la manière dont le ciel conjoncturel s'éclaircira et avec quelle occupation les entreprises des médias imprimés pourront compter.

Les grandes entreprises suisses de l'édition se lancent dans l'innovation avec Swisscom SA et Orell Füssli. Elles veulent réaliser leur propre plateforme pour contenus payants (paid content), de manière à faire face aux géants que sont Amazon et Apple. Roland Wittmann, responsable de l'Unité de développement d'entreprise pour les projets stratégiques chez Tamedia AG, a présenté l'envergure et les attentes liées à ce projet.

Pour sa part, Roger Wernli, CEO de l'entreprise hightech suisse Previon AG, a démontré avec le journal individuel «niuu» que les petites entreprises pouvaient aussi innover. Son entreprise de software a développé un système qui offre au journal de nouvelles possibilités, tant pour le lectorat que pour les annonceurs. Si de tels projets suscitent de l'intérêt, ils pourront être concrétisés, tout en sachant qu'en cours de réalisation il faudra faire preuve de persévérance.

Dernier point à être abordé, l'aspect bancaire: sans argent, impossible de réaliser un projet, même le meilleur. Bien sûr, il n'y a pas que l'argent qui compte: il faut également prendre en compte les émotions, a souligné Gabriel Barell, responsable de la Région de Bâle pour la banque Valiant. Ce manager expérimenté, aujourd'hui banquier, s'en est référé au système limbique du cerveau. Là sont enregistrés les programmes affectifs de la personnalité et les programmes naturels de comportement qui déterminent finalement ce qui est important dans la vie.

#### Tirage au sort

Tous les participants au Forum 2010 de l'industrie graphique ont pu participer à un tirage au sort qui permettait de gagner des prix intéressants:

1<sup>er</sup> prix: une caméra numérique NIKON COOLPIX P100 (offerte par Jean-Paul Thalmann, école de cadres «gib»), gagnée par Karl Augustin, Karl Augustin AG;

2<sup>ème</sup> prix: une imprimante pour photos Canon SELPHY CP790 (offerte par Canon Suisse SA), gagnée par Dieter Herzmann, Topix AG;

3<sup>ème</sup> prix: un bon de voyage CFF de CHF 200.00 (offert par l'IGS), gagné par Walter Siegrist, Hertig + Co. AG.

#### Cocktail

Lors du cocktail qui a suivi, les participants ont eu l'occasion de nouer de nombreux et nouveaux contacts précieux.

## Nécrologie

### Walter Schenk

Trois jours avant son 87<sup>ème</sup> anniversaire, le 4 janvier 2010, est décédé Walter Schenk.

Formé comme employé de commerce diplômé dans la branche automobile, Walter Schenk s'est tourné vers la branche de l'édition et de l'impression après avoir suivi de nombreux cours. Outre sa fascination pour l'art, il a été actif dans diverses institutions de la branche graphique et ainsi pour l'IGS. En raison de son grand engagement pour la branche et en guise de reconnaissance pour son activité au sein de l'UR, du KZLBV, de commissions et de délégations de négociation de l'IGS, Walter Schenk a été nommé membre d'honneur en 1987.

### Fritz Hofer

Le 7 juin 2010, à l'âge de 87 ans, est décédé Fritz Hofer, un collaborateur de longue date de l'IGS. Alors qu'il venait de terminer ses études en 1948, le jeune Fritz Hofer, alors doctorant à l'Université de Berne a pris contact avec la SSPL; il a reçu le mandat d'introduire la comptabilité industrielle et d'élaborer la collecte des données permettant de déterminer les coûts de production. Simultanément, il a achevé sa thèse de doctorat «Die Betriebsabrechnung im Lithographiegewerbe (traduction: la comptabilité industrielle dans la lithographie)». En 1950, ses études achevées, Fritz Hofer est entré au secrétariat de la SSPL comme secrétaire pour l'économie d'entreprise et la technique. Il ne s'est pas que satisfait de cette activité de fonctionnaire chargé du contrôle des tarifs et du secrétariat du service des devis: suite à l'abolition de l'organisation cartellaire de la branche et dans le cadre de la nouvelle conception de l'économie d'entreprise, Fritz Hofer a entamé un travail de persuasion. Grâce à son travail de fond, à ses publications, à ses conférences, à ses évaluations et prestations aux membres, Fritz Hofer a été un véritable pionnier pour toute la branche. Dès 1954, il est également devenu secrétaire neutre de l'Office du tarif de la SSPL et de l'Union suisses des lithographes.

Grâce à son travail étayé, à sa manière calme et convaincante, il a non seulement su gagner la confiance des employeurs, mais également celle des partenaires sociaux. Lors des négociations contractuelles pour le renouvellement de la CCT, ses analyses ont pesé de manière décisive et ont favorisé le résultat des négociations.

Fritz Hofer a également fait la preuve de ses grands mérites dans le cadre des prestations fournies aux membres IGS et aux groupements professionnels. Ainsi, de longues années durant, il a conseillé et géré le secrétariat de tous les groupements professionnels. Il avait tout particulièrement à cœur le groupement professionnel ASEH et l'ECMA. En assumant le secrétariat d'EUREPRO, Fritz Hofer a acquis une reconnaissance et une estime internationales.

En sa qualité d'enseignant de l'économie d'entreprise à l'esig+, Fritz Hofer a transmis son savoir et sa compréhension de l'économie d'entreprise à de nombreuses générations de cadres supérieurs ainsi qu'aux futurs ingénieurs de l'industrie graphique. L'encouragement de la relève professionnelle lui tenait à cœur, tout comme l'enseignement qui a été sa passion.

Son engagement, ses connaissances professionnelles, sa persévérance, sa constance, sa loyauté, son calme, son talent de persuasion, sa modestie et son honnêteté auront marqué des décennies durant l'IGS et toute la branche graphique.

Nous exprimons aux deux défunts notre profonde reconnaissance; leur souvenir restera gravé dans nos mémoires.

## Sécurité au travail et protection de la santé

### La campagne Suva : «Manipulation des dispositifs de protection»

Dans chaque deuxième entreprise, on manipule les dispositifs de sécurité des machines ou des installations en les déclenchant. En résultent souvent des accidents graves aux conséquences durables. Avec la campagne «STOP à la manipulation des dispositifs de protection», la Suva entend lutter contre ces abus. Les constats faits par les spécialistes de la sécurité du travail de la Suva lors de contrôles ponctuels imprévus est alarmant. Chaque vingtième assuré Suva travaille avec une machine mal protégée.

### Manipulations: pas une peccadille mais un acte punissable

Celui qui manipule des machines menace les collaborateurs et devient ainsi punissable. De par la loi, les employeurs sont tenus de prévenir les accidents et les maladies professionnels. Les employeurs prennent «pour protéger la vie, la santé et l'intégrité personnelle du travailleur, les mesures commandées par l'expérience, applicables en l'état de la technique, et adaptées aux conditions de l'exploitation». S'ils ne le font pas, ils pourront être condamnés selon le Code pénal suisse (CP) à une peine privative de liberté allant jusqu'à 3 ans ou à une peine pécuniaire, même si la situation n'a pas débouché sur un accident. Il suffit que l'on puisse établir qu'un dispositif de sécurité déclenché ait été toléré.

### Productivité et sécurité : pas antinomiques

Beaucoup de supérieurs hiérarchiques tolèrent des mises hors service d'installations de sécurité, voire les ordonnent pour des motifs de gain de temps, de commodité ou par habitude. Mais on peut agir autrement: si la productivité devait être entravée par les mesures de sécurité, la solution passe par l'optimisation des flux du travail, par l'adoption systématique des règles de sécurité internes et par la recherche du dialogue avec les fabricants de machines. Afin d'encourager activement

les employeurs dans leur lutte contre ces manipulations, la Suva a développé dans le cadre de sa campagne plusieurs aides: des listes de contrôle claires, des publications orientées solutions, des autocollants pratiques qui peuvent être commandés ou téléchargés gratuitement sur sa page web. Pour les prochaines années, des contrôles renforcés sont planifiés dans les branches particulièrement exposées. Avec sa campagne, la Suva n'en appelle pas seulement à la responsabilité éthique des employeurs, mais fait prendre conscience que les manipulations sont dangereuses et de ce fait punissables: en vertu de la Loi fédérale sur l'assurance accidents (LAA) et de l'Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnels (OPA), les employeurs sont tenus de veiller à ce que les mesures et installations de sécurité ne soient pas entravées dans leur fonctionnement.

### Sécurité des produits

#### *Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT)*

La loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT) est entrée en vigueur le 1er janvier 1978. Elle est applicable à la vente et à la mise en service d'installations techniques ainsi qu'en matière de sécurité de telles installations et appareils techniques dans la mesure où ceux-ci ne sont pas régis par d'autres dispositions du droit fédéral.

En outre, lors d'une procédure ultérieure de contrôle, la loi permet aux organes d'application d'ordonner l'interdiction de la mise en service des installations et équipements qui ne répondent plus aux exigences de protection de sécurité et d'exigence de protection de la santé. En cas de mise en danger grave, ils peuvent même faire l'objet de saisie ou de séquestre. Celui qui transgresse une obligation légale de se comporter ou de participer est punissable des arrêts ou de l'amende.

#### **Loi sur la sécurité des produits (LSPro)**

Entrée en vigueur le 1er juillet 2010, la LSPro est issue de la révision totale de l'ancienne Loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques. Elle constitue maintenant une disposition légale reprise et conforme au droit européen. Dans la prati-

que, la Loi sur la sécurité des produits aura de nombreuses conséquences et sera coûteuse pour les entreprises. Elle offre cependant aux fabricants l'avantage d'agir selon les mêmes standards de sécurité, indépendamment du fait qu'ils produisent pour le marché européen ou suisse.

### Les principales modifications en bref:

Le champ d'application s'étend de manière générale aux produits;

Le niveau de protection est étendu. Un produit doit être sûr pour toute utilisation dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles;

Obligations complémentaires du fabricant après la mise sur le marché;

Obligation d'informer et davantage de compétences pour les autorités;

Outre les fabricants, d'autres entreprises sont responsables, p. ex. les commerçants ou les prestataires de service (p. ex.: entreprise de location de voitures).

Seuls les risques faibles sont tolérés. En cas de danger minime, le fabricant doit cependant prendre toutes les mesures de précaution au moyen de la désignation par un signe distinctif ou par la présentation du produit, etc.

### Activité de l'Office de coordination

Au cours de l'exercice, l'Office de coordination de l'IGS - Solution de groupe d'entreprises «Publishing Printing Packaging» - a organisé dans une entreprise du canton de Bâle un cours pour les Préposés à la sécurité. Lors de mandats individuels fournis à des membres, le Service de coordination a pu apporter son aide pour dresser l'inventaire des dangers. Le Manuel de management de l'IGS appuie avec succès les imprimeries dans l'application de l'ensemble des mesures de sécurité du travail et de protection de la santé. Les entreprises apprécient particulièrement les supports pratiques.

### Identification des produits chimiques

Après plus de 40 ans, le «Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals» (GHS) remplace le système jusqu'alors en vigueur. Depuis le 1er janvier 2009, les produits doivent être

nouvellement identifiés. L'Office de coordination de l'IGS a informé les membres sur ces nouveaux marquages.

## Protection de l'environnement et Technique

### Formation concernant la production durable de médias

En octobre de l'exercice faisant l'objet du présent rapport, l'IGS a organisé avec Swiss Climate AG dans les locaux de Comprinta AG à Schwerzenbach, une formation portant sur la production durable de médias. Vingt-cinq personnes y ont participé.

Le conseil dans le domaine environnemental pour les produits est exigeant. Les conseillères/conseillers aux clients des imprimeries sont de plus en plus confrontés à des acheteurs/acheteuses disposant de bonnes connaissances de l'écologie et sachant poser les questions qui dérangent. Il s'agit notamment de thèmes tels que le recyclage, les papiers FSC, l'empreinte écologique et la neutralité climatique qui sont de plus en plus importants dans la production. Il faut naturellement apporter des réponses compétentes et utiliser les bons arguments pour vanter une production sachant ménager ces éléments.

## Information

Parmi ses tâches, l'IGS doit transmettre à ses membres les informations dont ils ont besoin.

L'organe associatif de l'IGS «Caractère» paraît six fois l'an. Il permet à l'association d'attirer, sur six pages, l'attention des milieux intéressés sur ses activités et les événements dans l'industrie graphique. Les membres de l'IGS reçoivent la publication professionnelle «Caractère» gratuitement.

«IGS INFO» compte également comme un élément important de la politique d'information de l'IGS.

En outre, depuis avril 2010, les membres IGS sont informés par une e-letter. De cette façon, l'IGS entend communiquer avec ses membres de manière plus rapide et plus ciblée encore. Grâce à des liens sur la page internet de l'IGS ([www.industriegravure.ch](http://www.industriegravure.ch)), il est maintenant possible de s'inscrire à des manifestations ou de passer encore plus rapidement des commandes

nant d'observer que dans le reste de l'Europe, le prix du papier est environ vingt pourcents moins cher qu'en Suisse.

On doit constater que de plus en plus d'entités officielles de l'Etat et des Cantons font imprimer à l'étranger. Elles mettent alors en avant les conditions assortissant les appels d'offres. En un mot: le meilleur marché obtient la commande. Même la grande distribution et des institutions telles que l'Armée du Salut qui vivent de notre population préfèrent acheter à meilleur compte à l'étranger. Or, ces contrats manquent à l'industrie graphique.

Au cours de l'exercice 2010, le nombre de personnes occupées à plein temps a diminué. Alors que le recul a été de 4% en 2009, il n'a été que de 2% en 2010. En cours d'exercice, 1,4% emplois supplémentaires à plein temps et à temps partiel ont été créés. Durant cette même période, l'IGS a également mené auprès de ses membres l'enquête sur les salaires. Si l'on compare les entreprises, on observera de légers écarts vers le haut ou le bas. Les salaires mensuels pondérés (on ne peut pas déterminer les différentes rémunérations selon les diverses fonctions) pour le personnel professionnel des divers secteurs d'une entreprise sont:

## Économie d'entreprise

### Quo vadis place d'impression suisse?

Les informations concernant l'évolution économique sont contradictoires. En dépit des craintes de crise en Europe et un cours élevé du Franc suisse, l'ensemble de l'économie a bien travaillé. Le produit intérieur brut a progressé de 0,8%. Les bénéficiaires de cette évolution sont les entreprises de services et les pharmas, mais aussi la construction et les branches qui lui sont proches.

Quelle est la situation dans l'industrie graphique? Il est de plus en plus difficile de donner un aperçu général. Rares sont les entreprises qui pourraient encore arborer l'étiquette «typiquement branche graphique». En raison des exigences techniques, des équipements, des processus et des influences des nouveaux médias, il est difficile de comparer les entreprises entre elles.

Au cours de l'exercice, la concurrence des pays étrangers voisins s'est à nouveau fait sentir sur le marché intérieur. Comme mentionné, le cours élevé du Franc suisse y a contribué. Mais il est également surpre-

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| • Prépresse              | CHF 5'985.- |
| • Préparation des formes | CHF 5'815.- |
| • Impression             | CHF 5'691.- |
| • Apprêt                 | CHF 5'216.- |



# CONSULT SA

CONSEILS PERSONNALISÉS  
POUR LES ENTREPRISES  
DE LA BRANCHE

**VSD**  
**IGS**  
CONSULT AG

## Formation de base et continue

### Conception de l'IGS en matière de formation professionnelle de base et de formation continue.

La seule constante dans l'industrie graphique est le changement. Les innovations techniques, les nouveaux besoins et structures exigent de nouvelles approches. Cette évolution est sans fin. Il est cependant possible d'identifier clairement la tendance: imprimer est devenu une activité ouverte. Nous faisons partie du réseau des technologies de l'information. Tout un chacun peut s'engager dans la production de médias. Le produit imprimé est et reste un élément important de la diversité des médias, mais n'en n'est plus nécessairement le centre. Professions, entreprises, branche connaissent une assez forte mutation. En tant qu'organisation du monde du travail, l'IGS et ses membres de l'industrie graphique suisse accompagnent, encouragent et soutiennent très concrètement et activement cette mutation.

### L'IGS tire un bilan et montre la voie vers l'avenir.

Ce bilan se veut une orientation pour ceux qui, en matière de «Change management», privilégient une discussion raisonnable et factuelle.

Non sans inquiétude, nous observons de nombreuses déclarations polémiques, voire parfois une irritation à l'encontre d'opinions et d'institutions différentes. En lieu et place de faits et d'éléments objectifs, une polémique inspirée par des intérêts unilatéraux est née; elle s'est d'ailleurs sensiblement amplifiée. Nous refusons d'entrer dans ce jeu et nous nous concentrons sur les éléments factuels, marqués par l'expérience; nous savons surtout que cet avis est partagée par de nombreux professionnels et entreprises.

### Formation professionnelle: dans la mauvaise direction

Les nouveaux règlements d'apprentissage «Polygraphe CFC» et «Techno-imprimeur/imprimeuse CFC» sont coupés des exigences du marché et ne répondent nullement aux besoins de nos entreprises

membres. Donc: éloignés de la pratique! Très souvent, nos propositions de modifications ont été totalement ignorées. Cela pour des raisons que nous considérons comme étrangères à la réalité et à la pratique. La transmission des connaissances indispensables à la survie économique de la plupart des entreprises, notamment les connaissances en matière de cross-médias, ne sont de loin pas prises en considération. Nous observons que la formation de base du polygraphe s'écarte des tâches centrales d'une imprimerie. Nous sommes préoccupés de savoir que des entreprises financent une formation professionnelle dont les résultats ne leur seront d'aucune utilité. Exprimé clairement: elles financent leur concurrence ou du moins affaiblissent leur propre valeur ajoutée.

### Règlement Polygraphe CFC

L'actuel règlement de formation du polygraphe a été splittée entre les orientations production des médias et conception des médias. L'offre d'une orientation «artistique» est inutile pour les entreprises de l'IGS.

Les compétences de notre branche se situent dans la production. C'est là que l'on crée de la valeur. Il s'agit donc de concentrer les ressources de la branche sur cet élément. Les entreprises ont par conséquent besoin d'un polygraphe orienté sur la production. Une branche et ses membres ne peuvent pas offrir et financer la formation de base pour des professions qui ne relèvent plus de leurs activités principales. De plus, nous nourrissons quelques doutes quant à leur qualité. En effet, la différence entre l'orientation production et la conception des médias est mince. Le savoir acquis avec la formation de base est trop peu spécifique; il est dès lors insuffisant tant pour l'une que pour l'autre activité professionnelle future. L'introduction d'une conception des médias ne sert, à notre avis, que des intérêts particuliers.

Il nous paraît erroné de vouloir compenser le manque de perspectives professionnelles du polygraphe par la création d'une nouvelle orientation.

Il ne s'agit que d'une dissimulation volontaire des problèmes structurels; il n'est pas possible de les solutionner à l'aide d'une orientation inappropriée pour l'ave-

nir. Il nous paraît utile d'informer les jeunes gens que la profession de polygraphe est certes fascinante, qu'elle n'est cependant pas une profession de conception mais surtout un métier technique de la production. Et que cette tendance se renforcera en raison de l'industrialisation et de la pluridisciplinarité des processus de plus en plus poussés.

Fait donc défaut une formation professionnelle qui couvre les besoins réels de la branche. Cette situation n'est pas nouvelle, car souvent les règlements de formation professionnelle sont en retard sur la réalité.

Depuis des années, nous savons que, dans les imprimeries, le savoir du prépresse s'est transformé en gestion des données. Le pré-média est devenu partie intégrante de l'information technologique (IT)! Et pourtant, avec le métier de polygraphe on promet à ceux qui ont terminé leur scolarité un métier varié et créatif! Il est à notre avis irresponsable de maintenir cette illusion. Elle trompe les jeunes gens qui choisissent cette profession. L'une des conséquences est le départ des jeunes professionnels vers les agences ou les départements publicitaires. De plus en plus, l'industrie graphique emploie des spécialistes disposant de compétences dans le domaine de l'IT (données, management des interfaces et de l'output).

Pour la formation de base, l'IGS a toujours tenté d'apporter des idées constructives et orientées vers l'avenir. Nous nous sommes heurtés à un mur. Chez ceux qui prennent les décisions, les mutations et les réalités ne paraissent pas être prioritaires. Pour eux, il s'agit visiblement de maintenir les structures existantes et, par là, leur influence et leur pouvoir.

## Examen professionnel de Techno-Polygraphe

A l'origine, cette formation continue avait été introduite pour permettre aux typographes et lithographes de se qualifier au niveau des polygraphes.

Encore et toujours a été propagée la rumeur selon laquelle l'IGS se serait retirée de son rôle d'organisme responsable de cette formation pour des motifs financiers. Cela est sans fondement. Nous continuons à financer beaucoup, afin que la formation professionnelle vaille la peine tant pour les professionnels que pour les entreprises.

Les causes de notre retrait sont différentes. Nous demandons une nouvelle orientation du Techno-polygraphe. A notre avis, un (co)-financement par les associations de la branche ne peut que viser un objectif précis: offrir aux entreprises qui financent directement ou indirectement des professionnels capables de les aider à faire face à l'avenir.

Nous avons encore et toujours l'intention de créer une formation continue pour polygraphes qui soit actuelle afin d'offrir aux professionnels motivés une perspective de carrière dans le domaine technique.

Nous ne souhaitons nous impliquer dans cette formation que si elle poursuit les mêmes objectifs. Tant qu'elle attirera davantage de personnes qui changent de cap professionnel que de polygraphes, cela serait inopportun. Il ne s'agit pas d'une opinion négative à l'égard des polygraphes qui sont en général très motivés et fournissent d'excellentes prestations. Mais actuellement la qualification professionnelle de Techno-polygraphe est plutôt considérée comme moyen d'avancer sur le plan pro-

## Contrats d'apprentissage dans l'industrie graphique

| Professions                  | 2005         | 2006         | 2007         | 2008         | 2009         | 2010         |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Polygraphe                   | 1'054        | 1'028        | 971          | 1'059        | 1'065        | 1'009        |
| Techno-imprimeur             | 636          | 604          | 583          | 604          | 630          | 682          |
| Sérigraphe                   | 120          | 111          | 110          | 129          | 89           | 34           |
| Relieur                      | 100          | 74           | 44           | 21           | 45           | 38           |
| Opérateur de médias imprimés |              | 88           | 159          | 174          | 191          | 181          |
| Technologue en emballages    | 54           | 55           | 57           | 75           | 72           | 66           |
| Façonneur de prod. imprimés  | 75           | 34           | 3            | 1            | 0            | 0            |
| Reprographe                  | 63           | 73           | 78           | 96           | 65           | 31           |
| Cartographe                  | 16           | 14           | 15           | 15           | 15           | 11           |
| <b>Total</b>                 | <b>2'118</b> | <b>2'081</b> | <b>2'020</b> | <b>2'174</b> | <b>2'172</b> | <b>2'052</b> |

Source: OFS

fessionnel. Or, il n'est pas admissible que la branche graphique qui finance la formation de base des polygraphes, doive les laisser partir pour ensuite former à nouveau des personnes qui veulent changer d'orientation professionnelle.

### **Règlement d'apprentissage / formation de Techno-imprimeur/imprimeuse CFC: Inadaptée au changement rapide**

Le regroupement des domaines impression à feuilles et rotative avec les orientations sérigraphie et reprographie apporte davantage d'inconvénients que d'avantages. La différenciation est insuffisante et rend plus difficile un aperçu général. Les apprentissages de reprographe, de sérigraphes et du techno-imprimeur sont différents tant dans le domaine de la formation elle-même que de ses exigences.

Le but d'un règlement de formation professionnelle est de répondre aux exigences futures du marché du travail. La sérigraphie, l'impression numérique et la reprographie se différencient très sensiblement de la production industrielle polychrome en grands formats.

En d'autres termes: techno-imprimeur n'est pas égal à techno-imprimeur. Dans les standards, dans le management de qualité, dans le flux du travail, les exigences sont très différentes. Une formation de base regroupée pour le techno-imprimeur ne correspond donc pas à la réalité.

Les premiers techno-imprimeurs selon le nouveau règlement entreront dans la vie professionnelle en 2013. D'ici là, le changement des structures dans l'industrie graphique se sera encore poursuivi. Dans le domaine de l'offset, il y aura essentiellement des entreprises avec une structure industrielle, fonctionnant en plusieurs équipes, avec des processus de production optimisés et standardisés. Pour ces entreprises, le but devrait être de disposer de professionnels formés pour elles. Pour la production d'imprimés offset, la base est la norme internationale ISO 12647. Celle-ci doit servir pour la formation de base. L'IGS a défendu ce principe durant l'élaboration du Règlement de formation, mais n'a pas été suivie.

Ce n'est que maintenant et que très lentement que les responsables prennent conscience de cette lacune. Le départ de commandes d'imprimés de la Suisse vers

l'étranger est depuis longtemps une réalité. Nous ne pouvons y répondre que grâce à une production concurrentielle et optimisée qui implique des connaissances professionnelles pointues.

### **Fonds de formation professionnelle étendu : beaucoup d'efforts et peu d'utilité**

L'IGS et ses membres soutiennent la formation professionnelle duale ainsi qu'une répartition solidaire des charges au sein de la branche chaque fois que cela est possible. Or, les évolutions actuelles suscitent tout de même des doutes quant au respect de la volonté fondamentale. Avec le Fonds de formation professionnelle étendu de la branche graphique, il s'agit avant tout de prélever des contributions pour maintenir des structures et non pour une adaptation à l'évolution de la branche graphique, car la délimitation stricte des fonctions relèvent du passé de notre branche.

Nous doutons fortement que les bases de calcul correspondent aux réalités. A notre avis, plusieurs chiffres erronés concernant notre branche ont été publiés. Ainsi les hypothèses concernant les ressources du Fonds sont fausses. En outre, les coûts d'administration du Fonds ne sont souvent pas en rapport avec les recettes. Les fonds de formation professionnelle créés par un certain nombre de cantons nous paraissent plus adaptés, car ils soulagent les entreprises formatrices, p. ex. en reprenant une partie importante des cours interentreprises. On retrouve nos professions, notamment celle de polygraphe bien au-delà de la branche graphique. Mais ne sont assujetties au Fonds que les entreprises de la branche. Elles sont ainsi tenues de soutenir des activités professionnelles qui s'étendent bien au delà de leurs propres besoins. Par exemple, plus de la moitié des polygraphes quittent la branche. Plutôt que des contributions obligatoires, il nous paraît plus judicieux d'étendre la responsabilité de la gestion aux domaines qui recourent effectivement à ces professions. Il faut donc organiser une collaboration entre tous les milieux concernés et ne pas conserver un cloisonnement qui ignore la réalité. La formation professionnelle devrait être réalisée dans l'intérêt de tous et ne pas être le terrain de jeu de la politique associative.

## **Nous sommes partie d'un tout – de nouveaux défis nous attendent**

Les relations-clients connaissent une transformation radicale. La relation de confiance de base, autrefois appréciée, s'est transformée en une impitoyable stratégie d'achat fondée sur le rapport prestations-prix. La notion «qualité» connaît aujourd'hui une nouvelle interprétation. Alors qu'autrefois elle ne couvrait pratiquement que la qualité du produit, aujourd'hui, le respect des normes, des délais et le savoir-faire dans les détails sont souvent déterminants. Les questions écologiques, la durabilité, l'environnement en rapport avec les produits et la production revêtent une grande importance. Ces éléments doivent absolument être intégrés dès le début dans la formation professionnelle – et surtout dans la formation continue. Nous entrevoyons un «avenir non linéaire»: ni le présent, ni l'avenir ne constituent un prolongement logique du passé. Expériences et habitudes sont les pires ennemis d'une concurrence fondée sur les innovations qui requièrent une capacité.

## **L'apprentissage à vie est une réalité. Un nouveau départ est nécessaire**

Nous avons besoin d'une formation de base et d'une formation continue qui couvrent les besoins globaux et nouveaux des mondes professionnels et technologiques qui s'interpénètrent. Nous avons donc besoin de nouvelles formes de qualification. La société de l'information exige des professionnels un apprentissage à vie et pour les entreprises un développement durable du personnel.

Tant sur le plan du financement que de l'organisation, notre formation continue est devenue indéfendable. Nous avons besoin de nouvelles offres de formation modulaires.

En matière de politique de formation et pédagogique, les avantages du principe de la formation modulaire sont nombreux: meilleure perméabilité et accès facilité pour des publics-cible jusqu'ici négligés. Il y a des années que l'IGS a conçu une formation continue technique modulaire pour les techno-imprimeurs; elle l'a déposée auprès de l'OFFT pour que celui-ci l'approuve comme examen professionnel. Malheureu-

sement, à ce jour, ce projet est bloqué par une opposition. Les opposants ont utilisé ce blocage pour préparer de leur côté un Règlement d'examen de techno-imprimeur qu'ils n'avaient visiblement pas souhaité auparavant.

Les exigences posées aux prestataires de services médias sont très diverses; on ne peut pas y satisfaire avec des étapes de formation fermées. IT et Web font partie de la réalité. Dans ces domaines de connaissance, d'autres branches ont développé de meilleures compétences. En collaboration avec la branche IT, nous pouvons parfaitement imaginer une formation de technopolygraphe sous forme de boîte à outils modulaires; il s'agira alors d'adapter le système de qualification aux exigences individuelles et à celles des entreprises.

## **Financement à revoir**

Il faut adapter le financement de la formation professionnelle tant en ce qui concerne son importance qu'en ce qui concerne le sain principe de l'utilisateur-payeur. Par rapport à aujourd'hui, l'évolution des métiers implique des structures plus légères et efficaces. Les chemins à suivre pour l'adaptation des règlements sont trop longs et apportent des résultats qui sont toujours décalés par rapport à la réalité.

## **Front du refus renforcé**

A l'aide de ses moyens pédagogiques pour entreprises, l'IGS dispose de produits peu coûteux et rapidement adaptables. Nous avons toujours offert l'atelier d'apprentissage pour qu'il soit utilisé dans les cours interentreprises (CIE). Malheureusement sans écho. Nous le regrettons.

D'autre part, beaucoup d'instructeurs internes aux entreprises se plaignent que l'on a fait «tourner pour ainsi dire dans le vide» une plateforme coûteuse. Les deux fils conducteurs pratiques pour polygraphe et techno-imprimeur comportant des exercices actualisés sont utilisés par de nombreux apprenants et entreprises formatrices comme instruments de travail utiles; ils pourraient être davantage utilisés dans les CIE. Ici, manque aussi chez les responsables la volonté réelle de collaborer. Pour des questions de concurrence, on préfère réinventer la roue. Nous considérons cette ignorance

comme irresponsable; elle signifie un gaspillage des ressources.

On parle volontiers et souvent de volonté de collaboration avec l'IGS; mais sur le plan pratique rien ne se passe. Nous avons préparé, appliqué et élaboré des offres fondées qui, selon ceux qui les emploient, sont bonnes et sensées et qui, surtout, permettent de répondre à un changement rapide. Beaucoup d'évènements se sont produits et beaucoup se produiront encore. Avouons-le: nous voudrions et pourrions en faire encore davantage si nous ne nous heurtons pas sans cesse à des blocages qui n'ont rien à voir avec des questions factuelles ou professionnelles mais qui sont inspirées par des vanités personnelles et un dogmatisme formel. En matière de formation professionnelle, l'IGS s'est engagée sur les chemins actuels. Elle a élaboré de nombreux outils, a établi ou développé des réseaux; elle réunit toujours des hommes de la branche sachant agir de manière innovante. Nous souhaitons que d'autres suivent cette voie de façon plus soutenue que jusqu'à présent.

### **Formation pour employés de commerce dans l'imprimerie**

Dans beaucoup de têtes, persiste l'idée que l'apprenti de commerce de la branche graphique doit faire de la comptabilité. Pour plus de la moitié des apprenants dans les imprimeries, ce ne sera plus le cas. La comptabilité est souvent externalisée. Aujourd'hui, les employés de commerce organisent des entretiens, rédigent des offres, commandent du matériel, cherchent des dossiers, contrôlent des factures, sont à l'écoute des vœux des clients, et là où cela est nécessaire, appuient les professionnels de l'imprimerie sur le plan administratif.

La profession a fortement évolué et la formation doit préparer les apprentis au monde du travail. Donc, si la fiduciaire effectue son travail, les employés de commerce pourront être engagés là où ils sont utiles à une imprimerie: dans le domaine administrativo-organisationnel. C'est ainsi que les imprimeries forment des collaborateurs convoités.

Le métier d'employé de commerce dans l'imprimerie est l'un des rares qui ne dispose pas encore de règlement de formation. La procédure a donc été mise en route. Ceux qui y sont impliqués veulent encore rapprocher l'apprentissage de la pratique. Le but doit rester le renforcement de l'excellent système suisse de l'apprentissage.

## Les spécificités de la branche

**Avec les groupements professionnels, l'IGS met à disposition de ses membres des connaissances spécifiques à leur domaine d'activités.**

Ces groupements soutiennent les entreprises en mettant à leur disposition des informations spécifiques, sur le calcul des prix, sur la formation et la protection de l'environnement.

Les groupements professionnels coopèrent avec des associations et des institutions étrangères et s'engagent dans des domaines sociaux et économiques.

# Rapport des groupements professionnels

## Association Prepress Suisse

### Organes

**Comité**  
Thierry Ferrier, Président, Bienne  
Stephan Ast, Köniz  
Jean Ducommun, Ecublens  
Martin Häfeli, Berne  
Thomas Paszti, Zurich  
Eric Roos, Bienne  
Eduard Senn, Zurich  
Nicolas Sturm, Bâle

**Commission technique**  
René Theiler, Président, Berne  
Gerhard Burch, Bienne  
Regula Casutt-Rufer, Walenstadtberg  
Dieter Herzmann, St-Gall  
Markus Schneider, Berne  
Christian Schwizgebel, Brugg  
Reto Wahli, Teufen  
Philippe Wintereg, Echandens

## Assemblées générales de Prepress Suisse (PPS) et de l'Union de la Repro (UR)

Les Assemblées générales de Prepress Suisse (PPS) et de l'Union de la Reproduction (UR) se sont déroulées le jeudi 24 juin 2010 à l'Hôtel Bellevue-Palace à Berne.

Dans son rapport annuel, Thierry Ferrier a constaté qu'indépendamment de la situation économique, bonne ou mauvaise, il y avait en Suisse de moins en moins d'entreprises indépendantes dans le secteur du prépresse. Concentrations par le biais de coopérations, ventes, faillites et cessations d'activités en sont les causes.

La production du prépresse a émigré vers d'autres secteurs économiques. Imprimeries, agences de publicité, graphistes, prestataires Internet, informaticiens, centres de production et même anciens clients sont devenus les principaux concurrents des entreprises du groupement professionnel PPS.

Les grands clients gèrent de plus en plus leurs données eux-mêmes. Cela pose la question de savoir quelles seront les prestations qu'une entreprise de prépresse pourra encore offrir. Les entreprises qui maîtrisent et produisent systématiquement à l'aide de tous les canaux de distribution, comprennent publications numériques ou cross médias, conserveront de bonnes chances pour l'avenir. Ce constat avait déjà été fait par le Comité de PPS il y a quelques années; il avait alors élaboré ses visions pour une nouvelle structure du groupement professionnel.

Thierry Ferrier considère que la solution de l'ouverture du groupement professionnel, préparée au cours des derniers mois par le Comité, constitue un pas important pour faire face, de manière positive, à la nouvelle situation.

La taille du groupement professionnel PPS et par là son influence sur le développement technologique s'est fortement réduite au cours des dernières années. Ce recul a également été perceptible lors du Publishing Forum; cette manifestation a donc connu une pause au cours du présent exercice.

Avec la modification des statuts décidée par l'Assemblée générale, le Comité du groupement professionnel PPS pourra accepter de nouveaux membres qui ne devront plus être simultanément membres de

l'IGS. Cette séparation rendra possible l'affiliation d'entités de production intégrées qui occupent de nombreux collaborateurs dans le domaine classique du prépresse.

En janvier 2010 est décédé Walter Schenk, membre d'honneur de l'IGS. L'Assemblée générale a honoré sa mémoire en observant une minute de silence. De 1975 à 1991, Walter Schenk a été actif dans divers organes de l'IGS et au sein du groupement professionnel PPS.

Enfin, Thierry Ferrier a informé l'Assemblée générale sur les principales manifestations initiées et organisées par le Comité PPS:

### **Cours de Management de projet – Workshop 3 D**

Le cours Management de projet dispensé par Andreas Sidler a eu lieu une fois encore au cours de l'exercice. Pour beaucoup d'entreprises, il est important pour leurs projets Web-to-print, car il leur permet de créer un lien efficace avec les clients.

Au cours de l'exercice, un workshop 3-D a été organisé pour les membres PPS. En prolongement a eu lieu chez Calitho SA à Bienne une formation dispensée sur six mois par Otto Zingg, enseignant multimédias.

### **Fil conducteur PDFX-ready pour la préparation des données**

A l'initiative du groupement professionnel PPS, le fil conducteur pour l'adaptation des normes PDF/X dans l'entreprise a été retravaillé. Ce fil conducteur sert de base dans les cours interentreprises des polygraphes en formation. Il complète idéalement les profils d'essai sur internet. Au cours de l'exercice, soit en été 2010, le fil conducteur a été publié en format PDF sur le site Internet de l'association; quelque 800 téléchargements de PDF ont été effectués.

### **Activités de l'Association PDFX-ready**

Comme d'habitude, l'Association PDFX-ready a tenu son Assemblée générale dans les locaux de la NZZ à Schlieren près de Zurich. Les président Kurt Obrist a informé les participants sur les activités de l'association. Les fusions d'entreprises se font aussi sentir auprès des partenaires de PDFX-ready. Le

nombre des membres est en léger recul. En matière de parrainage, la situation est difficile en raison des coupes budgétaires sévères décidées par les entreprises.

Etat des membres et partenaires de l'association PDFX-ready au 31 décembre 2010:

|                     |     |
|---------------------|-----|
| Partenaires         | 25  |
| Entreprises membres | 204 |
| Membres individuels | 51  |
| Parrains/sponsors   | 2   |
| Certificats         |     |
| Creator Classic     | 100 |
| Classic Expert      | 109 |
| Output Classic CMYK | 9   |
| Output Classic SPOT | 45  |

Dans le cadre de «swiss publishing week» s'est déroulée, le 9 septembre 2010, la cinquième rencontre des Clubs PDFX-ready; elle était non seulement ouverte aux membres de PDFX-ready mais également aux participant à la «swiss publishing week». Peter Kleinheider a informé sur la situation des normes PDF/X-4 et des difficultés rencontrées lors de leur utilisation pratique. Dans son exposé, Peter Kleinheider a également abordé les thèmes du Ghent Group au sein duquel il dirige avec Stephan Jaeggi le groupe technique. En guise de clôture, les participants ont pu profiter d'un intéressant programme cadre et d'un généreux apéritif.

### **Ugra – Centre de compétences pour la technologie des médias et de l'impression**

#### *Assemblée générale Ugra*

La quatrième Assemblée générale Ugra s'est déroulée à St. Gall le 27 mai 2010. Figurant à l'ordre du jour officiel, le thème de la nouvelle structure des membres a fait l'objet de discussions. Viscom ayant dénoncé son contrat avec l'Ugra, elle a demandé une nouvelle convention de prestations, assortie d'une baisse de moitié de la contribution annuelle et de la suppression de l'affiliation directe des membres Viscom auprès de l'Ugra. En raison de cette offensive, le Comité a été contraint de faire approuver par l'Assemblée générale un nouveau modèle d'affiliation. Avec ce système, les imprimeries auront une influence plus direc-

te sur l'Ugra. Christoph Jäckle a cependant averti qu'avec le nouveau budget, l'Ugra ne pourra plus fournir certaines prestations avec la même étendue.

Malgré la mauvaise situation économique, les comptes 2009 ont bouclé conformément au budget, grâce à quelques mandats intéressants du laboratoire et aux certifications dans le domaine des Procédés de Standardisation Offset (PSO). Christoph Jäckle indique toutefois qu'avec ses mandats de recherches, l'Ugra avait subi des pertes qui ne pouvaient pas être couvertes par les associations de la branche. Le Comité est en train de rechercher une coopération avec des Hautes Ecoles pour réaliser de nouveaux projets.

Les produits ont permis à l'Ugra de progresser; au cours des prochaines années, l'analyseur du software PSO deviendra certainement un pilier important de l'Ugra. Quelques contrats de licences ont également été conclus avec des fabricants; ils mettent à disposition un pack intéressant. Les produits sont tournés vers les contrôles de qualité et, lors de l'utilisation des normes, soutiennent les entreprises en matière de Procédés de Standardisation Offset.

### **Nouvelle brochure - édition pour clients**

#### **CE QUE LES CLIENTS ATTENDENT DE L'IMPRIME**

Lors de l'Assemblée générale de l'IGS du 24 juin 2010 à Berne, le Groupe professionnel PPS a publié une nouvelle brochure qui traite de l'imprimé face à la mutation numérique. Elle aborde les évolutions actuelles qui sont commentées et présentées à l'aide d'exemples pratiques. Le point de départ est une étude sur l'utilisation des médias publiée par le groupe connu de communication zurichois Young & Rubicam. Il en ressort clairement que, pour la planification publicitaire, Internet demeure numéro un. En raison des nouvelles technologies, les entreprises tablent fortement sur une diffusion cross-médias des contenus.

Pour les imprimés, les conséquences sont traitées dans d'autres contributions qui mettent en évidence des aspects importants tels que le recours judicieux à Internet comme plateforme d'information ou de travail, l'intégration du client aux flux du travail numérique, le rôle central de la banque de données des médias dans le concept cross-médias, la question du futur processus d'impression et la raison pour laquelle durabilité et conscience écologiques deviennent si importantes pour l'industrie graphique. Outre les réflexions fondamentales sur chaque thème, on trouve également des indications pratiques accompagnées d'une étude de cas. Ainsi, l'interview d'Urs Gosweiler, un important imprimeur et éditeur de l'Oberland bernois; il y a longtemps déjà, celui-ci a orienté de manière systématique sa petite entreprise vers le monde multimédias. Aujourd'hui, il recueille les fruits de son travail. Concernant la durabilité, ont été présentés et décrits de manière claire l'exemple actuel de Sihldruck à Zurich ainsi que le paquet de prestations de l'IGS en faveur de ses membres.

## Association suisse de l'impression (ASI)

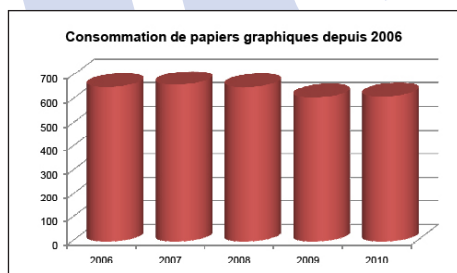
### Organes

Comité Walter Siegrist, Président,  
Lyss  
Anton Bruhin, Rütli ZH  
(ASFF)  
Alfred Kälin, Allschwil  
Hans Kunz, Thayngen  
(ASEH)  
Mariane Meyer, Le Mont-  
sur-Lausanne

Commission Alfred Kälin, Allschwil,  
technique Président  
Beat Franz, Hinterkappelen  
Markus Schneider, Berne

Le taux d'occupation des machines a été nettement meilleur en 2010 qu'au cours de «l'année de crise» 2009. En tous les cas, c'est ainsi que la plupart des entreprises a interprété l'évolution en cours d'exercice.

Exprimée en volume, la production est satisfaisante, ce que confirment également les grossistes en papier. En 2010, l'importation de papier couché a progressé en chiffre rond de 5%, alors que le prix par kilo a baissé de quelque 8%. Cela s'explique certainement par le cours favorable de l'euro. L'importation des papiers naturels a par contre légèrement reculé. L'utilisation des papiers graphiques a stagné au niveau de 2009.



La marge bénéficiaire insuffisante demeure peu satisfaisante. Les importantes surcapacités dans l'impression contraignent les entreprises à utiliser au maximum

| Importations               | 2008        |            | 2009   |  | 2010   |  |
|----------------------------|-------------|------------|--------|--|--------|--|
|                            | en CHF      |            | en CHF |  | en CHF |  |
| Machines à imprimer        |             |            |        | Variation par rapport à l'année précédente |        | Variation par rapport à l'année précédente |
| Machines offset > 22x36 cm | 104'732'628 | 86'657'448 | 17,3%  | 67'213'693                                 | -22,4% |  |

Source: Direction générale des douanes et chiffres IGS

les machines, notamment lorsqu'elles sont en leasing. Du chiffre d'affaires à n'importe quel prix! S'y ajoute qu'en termes de volume, la production d'imprimés a plutôt tendance à baisser. La concurrence provient de plus en plus des médias électroniques.

Comment peut-on encore améliorer la marge bénéficiaire? Un thème actuel brûlant est le Procédé de Standardisation Offset (PSO). L'introduction du Manuel de management diffusé par l'IGS aide à optimiser les déroulements internes tout comme il contribue à introduire et à respecter les procédés de standardisation. En profitent non seulement les clients qui peuvent compter sur une qualité stable mais également les imprimeries elles-mêmes. Afin que cela devienne également mesurable et que la question des coûts ne reste pas toujours la première préoccupation, l'IGS a élaboré un modèle pour calculer les possibilités d'économies réalisées avec PSO. Celui-ci a déjà été mis en place dans diverses entreprises et a montré que dans chaque cas son introduction est rentable.

### Investissements

Après 2009, le volume des investissements dans les machines offset à feuilles a également baissé. En valeur, la somme des investissements a reculé de 22%; calculé en poids, moins de machines ont été importées (voir table).

## Association suisse de l'impression (ASI)

### Association suisse des entreprises d'héliogravure (ASEH)

#### Organe

Comité Karl Augustin, Président,  
Thayngen

Les intérêts des imprimeurs en héliogravure sont défendus par l'ASI.

## Association suisse des imprimeries d'emballages en carton (ASIC)

### Organes

Comité Markus Staub, Président,  
Allschwil  
Jürg Läser, Gontenschwil

ECMA Markus Staub, Allschwil  
Maurice Wicky, Berne

IGB Jürg Läser, Gontenschwil  
Rolf Gerber, Berne

Comité SVI vacant

### Contamination des denrées alimentaires

Au cours de l'exercice 2010, ce thème a été celui qui a le plus occupé les fabricants de boîtes pliantes alimentaires.

Les agents de contamination sont des substances indésirables, introduites non intentionnellement dans une denrée alimentaire par suite d'une souillure environnementale (agent de contamination environnementale) ou de résidus lors de la fabrication, soit ici, par l'emballage. Il s'agit surtout de photo-initiateurs et d'huiles minérales qui ont été retrouvés dans des denrées alimentaires. La cause en sont des encres

d'imprimerie inappropriées, des vernis UV ou des impuretés lors du recyclage des cartons.

Lors d'émissions télévisées en Suisse comme à l'étranger, on n'informe pas toujours objectivement sur ce thème. Grâce à des analyses toujours plus pointues, il est possible de trouver et de faire la preuve des moindres impuretés.

Les fabricants de boîtes pliantes en Suisse, qui réalisent des emballages pour denrées alimentaires, sont prêts à adopter de nouvelles encres. Pour diminuer encore le risque, il faut utiliser pour les emballages sensibles des fibres fraîches de carton. La question qui se pose est de savoir si les clients sont prêts à payer un surcoût.

Au sein de l'Union Européenne ce thème fait également l'objet de discussions. On tente d'élaborer pour le domaine des cartons alimentaires des normes et des directives claires.

### Situation économique

En raison de la situation économique en partie difficile, on pouvait supposer qu'il y aurait également un recul dans l'impression des emballages. Selon les dernières données, la progression quantitative a été d'environ un pourcent par rapport à 2009. On ne connaît par contre pas l'évolution de la marge bénéficiaire. Si l'on tient compte

### Importations

| Année | Quantités en kg | En CHF      | Prix par kg |
|-------|-----------------|-------------|-------------|
| 2005  | 29'996'154      | 137'600'310 | 4,59        |
| 2006  | 33'251'367      | 155'744'813 | 4,68        |
| 2007  | 40'564'962      | 197'211'942 | 4,86        |
| 2008  | 41'905'626      | 200'884'600 | 4,79        |
| 2009  | 43'752'433      | 197'819'396 | 4,52        |
| 2010  | 47'291'270      | 201'900'982 | 4,27        |

### Exportations

| Année | Quantités en kg | En CHF      | Prix par kg |
|-------|-----------------|-------------|-------------|
| 2005  | 14'421'048      | 88'333'529  | 6,13        |
| 2006  | 16'758'106      | 104'976'461 | 6,26        |
| 2007  | 19'903'989      | 131'054'211 | 6,58        |
| 2008  | 19'865'616      | 139'148'307 | 7,00        |
| 2009  | 17'743'475      | 126'789'712 | 7,15        |
| 2010  | 20'376'764      | 137'419'816 | 6,74        |

Source: Direction générale des douanes

des facteurs d'influence sur les prix, il faut admettre que l'on se trouve plutôt face à une stagnation ou à un recul des revenus. Les regroupements chez les clients et les fournisseurs se répercutent sur les coûts. En outre, la concurrence des pays de l'Est devient de plus en plus perceptible. Mais l'atout de nos fabricants de cartons d'emballage reste la haute qualité, le respect des délais et la proximité au client (pour le moment).

## Schweizerischer Verband Grafisches Gewerbe (SVGG)

### Organes

Comité Fredy Hurni, Président,  
Rheinfelden  
Daniel Käser, Vice-président,  
Caissier, Stallikon

### Import / Export

Au cours de l'exercice, on a importé quantitativement, en chiffre rond, huit pourcents de boîtes pliantes de plus qu'en 2009. Converti en kilo, le prix a baissé de CHF 4,52 à CHF 4,27. Les exportations ont également progressé. En chiffre arrondi, quinze pourcents de boîtes pliantes ont été exportées en plus que l'année précédente. Le prix au kilo a chuté de CHF 7,15 (2009) à CHF 6,74 (2010).

Les membres du groupement professionnel SVGG profitent des services de l'IGS et du groupement professionnel ASI.

Fredy Hurni et Daniel Käser représentent les intérêts du SVGG au comité central de l'IGS.

### ECMA

Au cours de l'exercice, European Carton Maker Association (ECMA) s'est surtout penchée sur deux thèmes: la question (évoquée ci-dessus) de la contamination des denrées alimentaires et la structure d'organisation de l'association.

Les fabricants de boîte en carton sont également touchés par la globalisation. Rendus nécessaires par des regroupements et des coopérations, de grandes entreprises possèdent des centres de production dans divers pays. Il est donc évident qu'elles ne veulent pas payer des cotisations associatives dans chaque pays. En outre, leurs attentes à l'égard de l'association sont différentes de celles des entreprises plus petites qui sont actives sur un marché régional. Au moyen de nouvelles structures et prestations, l'ECMA entend tenir compte de ces circonstances.